



إيسيسكو
ICESCO

المؤتمر الثالث عشر
لوزراء الثقافة
في دول العالم الإسلامي
The 13th Conference Of Culture
Ministers In The Islamic World



وزارة الثقافة
Ministry of Culture

13^{ème} Conférence des ministres de la Culture dans le monde islamique

6 Impact de la culture
sur le développement
socioéconomique,

5.2

Projet de Déclaration de Djeddah sur l'impact
de la culture sur le développement socioéconomique

Djeddah
Royaume d'Arabie Saoudite

12-13
février

2025



المؤتمر الثالث عشر
لوزراء الثقافة
في دول العالم الإسلامي
The 13th Conference Of Culture
Ministers In The Islamic World



13^{ème} Conférence des ministres de la Culture dans le monde islamique

Impact de la culture sur le développement socioéconomique

12-13 Février 2025

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

Projet de Déclaration de Djeddah sur l'impact de la culture sur le développement socioéconomique

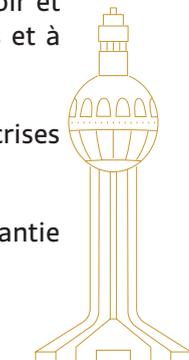
Nous, ministres de la Culture et chefs de délégation participant à la 13^{ème} Conférence des ministres de la Culture dans le monde islamique, tenue les 12 et 13 février 2025, à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite ;

Conscients des exigences modernes et des changements rapides, et à un moment où la culture joue un rôle clé dans l'édification et le développement des sociétés, la consolidation des identités, la consolidation des valeurs, la promotion de l'innovation, devenant ainsi un levier de développement socio-économique, et la convergence entre la culture et les développements socioéconomiques offre de nouvelles possibilités de croissance et de prospérité, mais présente également des défis majeurs qui nécessitent une large adaptation et une réponse rapide à la fois au niveau des individus et des communautés ;

Compte tenu du rôle central de la culture dans l'édification et le développement des sociétés, le renforcement des identités nationales et la promotion de la croissance socioéconomique, notre conférence a été placée sous le thème : « Impact de la culture sur le développement socioéconomique », dans le but de soutenir le développement des industries créatives et des politiques culturelles, et de consolider le rôle essentiel de la culture dans la promotion d'une économie diversifiée fondée sur le savoir et la créativité, de manière à renforcer l'interaction culturelle entre les peuples et à instaurer la paix et la sécurité dans le monde ;

Valorisant le rôle fondamental de la culture dans la lutte contre les multiples crises dont témoigne le monde aujourd'hui ;

Reconnaissant l'importance de la culture dans la lutte contre la pauvreté et la garantie d'une vie digne pour les individus et les communautés ;





Nous nous engageons à respecter les orientations de la présente Déclaration et à mobiliser nos ressources matérielles, humaines et techniques pour en assurer la mise en œuvre, en coordination avec la présidence tournante de la Conférence, l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO), ainsi que les institutions internationales et régionales concernées.

1- Droits culturels et droit d'accès à la culture :

- **Promouvoir** une compréhension plus large des fondements des droits culturels et faciliter l'accès à la culture à travers la formation et le soutien à la production scientifique d'excellence dans les domaines de la culture, des arts et du patrimoine, afin d'élever le niveau culturel de nos sociétés.
- **Mettre à disposition** les moyens permettant aux parties culturelles de fédérer les efforts en matière de promotion et d'harmonisation des politiques culturelles, afin de faire de la culture un pilier du développement dans le monde islamique.
- **Renforcer** les capacités des professionnels des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine, en accordant une attention particulière aux spécificités locales pour préserver leur diversité, et encourager les études sur les droits culturels et le droit d'accès à la culture ;
- **Élaborer** des programmes culturels et artistiques adaptés à toutes les catégories sociales, et organiser des conférences et des colloques, ainsi que soutenir les droits d'auteur et les droits voisins dans le monde islamique.
- **Sensibiliser** à l'importance de la protection des droits culturels, ainsi que des droits des individus et des communautés à développer leurs talents, les sensibiliser à la diversité culturelle, valoriser et enrichir les récits reflétant leur existence et leurs expressions culturelles variées.

2- Protection du patrimoine

- **Intensifier** les efforts déployés pour protéger les sites patrimoniaux des pays du monde islamique dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes naturelles, en particulier dans l'État de Palestine, compte tenu des grands défis auxquels son patrimoine est confronté en raison des agressions permanentes de l'occupation visant les sites culturels.
- **Souligner** que la protection du patrimoine, notamment celui inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, est une lourde responsabilité qui transcende les frontières nationales et qui incombe à l'ensemble de la communauté internationale. Le patrimoine culturel ne se limite pas aux monuments ou sites archéologiques, il fait partie intégrante de l'identité et de la mémoire collective des peuples et





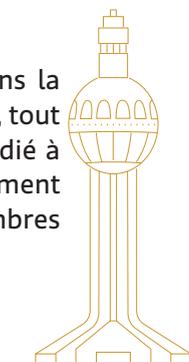
reflète leur évolution à travers les âges. Pour atteindre l'objectif de protection du patrimoine, des conventions et des traités internationaux ont été conclus à cet égard, et la plupart des pays les ont signés et ratifiés, en raison de leur engagement à préserver ce patrimoine commun de l'humanité. De ce fait, la responsabilité de protéger le patrimoine n'est pas une question de choix, mais plutôt un devoir moral et une nécessité urgente imposée par les lois et les conventions internationales afin de garantir que ce précieux patrimoine soit transmis aux générations futures sans être altéré ou négligé.

3- Faire face au changement climatique et le rôle de la culture

- **Permettre** à la culture et aux institutions culturelles de jouer un rôle central et essentiel dans la lutte contre les défis liés aux changements climatiques et la préservation du patrimoine, en allouant des ressources matérielles et humaines pour faciliter l'organisation d'ateliers, de colloques et de sessions de formation visant à renforcer les capacités des chercheurs et des professionnels.
- **Organiser** des conférences annuelles pour présenter les résultats des recherches et partager les meilleures pratiques à l'échelle de nos pays, renforcer le dialogue entre les parties prenantes, publier et diffuser les rapports et études ainsi que leurs résultats et recommandations, afin de les rendre accessibles aux décideurs, aux institutions culturelles et aux citoyens, tout en sensibilisant l'opinion publique à l'importance de la culture et du patrimoine dans la lutte contre les défis climatiques, favorisant ainsi une meilleure compréhension et un rapprochement entre les cultures.
- **Gérer et protéger** les biens culturels et patrimoniaux de valeur contre les effets néfastes des changements climatiques, assurer leur durabilité pour les générations actuelles et futures, renforcer la coopération et le partenariat internationaux avec les institutions et organisations afin d'échanger des expertises et d'élaborer des stratégies communes pour la protection du patrimoine culturel, soutenir les initiatives et les projets locaux visant à protéger et à assurer la viabilité de la culture et le patrimoine, encourager la participation des communautés locales à ces efforts, et soutenir la recherche et le développement dans ces domaines

4- Politiques culturelles

- **Nous réaffirmons** notre engagement à appuyer le rôle de la culture dans la promotion de la paix durable au sein des sociétés et à garantir sa durabilité, tout en poursuivant les démarches visant à ajouter un objectif indépendant dédié à la culture à l'Agenda des Nations Unies pour les Objectifs de développement durable post-2030. Cette initiative s'appuie sur l'engagement des États membres



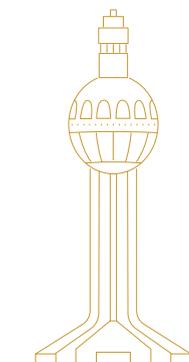


de l'UNESCO, tel qu'énoncé dans la Déclaration de Mondiacult 2022, ainsi que sur l'intégration de la culture dans le Pacte pour l'avenir adopté lors de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution A/RES/79/1), et sur la recommandation de la 12^e Conférence des ministres de la Culture dans le monde islamique, tenue à Doha en septembre 2023, en faveur de la proposition de l'ICESCO d'ajouter un 18^e objectif indépendant dédié à la culture dans les Objectifs de développement durable.

- Dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles – Mondiacult 2025, qui se tiendra du 29 septembre au 1^{er} octobre 2025, à Barcelone, en Espagne, **nous réaffirmons** notre engagement envers les principaux axes thématiques, notamment le renforcement des droits culturels, le lien entre culture et éducation, l'intégration de la culture en tant que moteur de la transformation numérique, le développement de l'économie culturelle ainsi que la protection du patrimoine et de la diversité culturelle.

À ce titre, nous exprimons notre plein soutien à la candidature du Royaume d'Arabie Saoudite pour accueillir Mondiacult 2029.

- **Nous insistons** sur la nécessité d'une coopération internationale pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels et favoriser leur restitution à leurs pays et lieux d'origine. A cette occasion, nous remercions le Royaume d'Arabie Saoudite d'avoir pris l'initiative de créer une Commission consultative d'appui à la restitution des biens culturels dans le monde islamique. Nous soulignons également l'importance d'exploiter le potentiel de la culture pour relever les défis mondiaux pressants liés à l'intelligence artificielle et pour renforcer son rôle dans la promotion de la paix entre les peuples.





JOIN US !



انضموا إلينا



REJOIGNEZ-NOUS

